

Commune de Bagnes

Développement du site de Curala - Concours d'investisseurs

Dans le cadre de sa stratégie de développement, la Commune de Bagnes souhaite valoriser le site de Curala situé au Châble. À cet effet, et dans une démarche de partenariat public-privé, elle souhaite organiser un concours d'investisseurs afin de sélectionner le partenaire offrant les garanties et les conditions les plus avantageuses pour la collectivité, visant à concevoir, à réaliser et à exploiter les bâtiments privés du projet.

La collectivité mettra à disposition du candidat retenu le foncier sous la forme d'un droit distinct et permanent (DDP), en échange d'une rente. Les modalités finales de ce futur partenariat seront à finaliser en temps opportun.

L'investisseur établira une offre économique qu'il présentera avec un avant-projet succinct afin de s'assurer du respect du programme souhaité par la Commune. L'investisseur retenu poursuivra le développement du projet en collaboration avec la Commune de Bagnes et ceci dans un souci de respecter les objectifs et les attentes de la collectivité.

Ce concours d'investisseurs débutera le 13 mars 2017 (mise à disposition des documents), pour un rendu de l'offre de l'investisseur prévu au 4 septembre 2017.

Par la présente, la Commune de Bagnes invite les investisseurs désireux de participer à cette procédure à en faire la demande en envoyant un courriel à l'adresse suivante : t.larpin@bagnes.ch ou en s'inscrivant directement au guichet du service de l'Aménagement du Territoire de la Commune de Bagnes (Route de Clouchèvre 30 – 1934 Le Châble VS)

Un émolument d'inscription de CHF 1000.- est demandé aux investisseurs souhaitant obtenir les documents de concours. Ce montant sera restitué aux candidats ayant rendu une offre recevable.

Le Châble, le 10 mars 2017

L'Administration communale